Mensuel - 1ère Année - N° 3 - MAI 1957 - Prix : 25 frs

LA VOIX DU TRAVAILLEUR ALGÉRIEN

صوت العامل الجزائري

Organe de la Fédération de France de l'Union des Syndicats des Travailleurs Algériens
Rédaction - Administration, 40 Rue de Paradis - Paris 10e Tél. : TAI. 57-29 LE GÉRANT : Ahmed BEKHAT

EDITORIAL

AU tribunal des Forces Armées, à Alger, les 26, 27 et 28 mars, procès du groupe d'El Fidayaun.

Dialogue avant que le Tribunal se retire pour délibérer :

« Le Président. — Le Français musulman Harfouchi (un des membres du groupe) a-t-il une déclaration à faire ?

— Harfouchi. — L'Algérien musulman, Monsieur le Président.

— Le Président. — Le Français musulman...

Harfouchi (d'une voix plus forte). — L'Algérien musulman.

Le Président. — Si vous ne cessez pas, je vous fais expulser immédiatement.

Harfouchi, se tapant sur la poitrine. — Monsieur le Président, vous ne voyez pas que vous me faites mal là-dedans. »

Harfouchi et cinq de nos frères ont été condamnés à mort. Dans leur déclaration, ils ont réaffirmé n'avoir aucune haine contre le peuple français.

Nous posons le problème : est-il possible qu'un syndicaliste ouvrier puisse être insensible à la manifestation de ce patriote algérien qui, sans esprit de revanche, ou de haine, clame devant la mort sa volonté de voir les Algériens vivre libres ? Et cette question, précisons-le bien, nous ne la formulons pas pour les travailleurs algériens qui, eux, sont convaincus, mais à l'égard de nos camarades français. Dans ce dialogue, il y a tout le drame du peuple algérien dont — réaffirmons-le à nouveau — le patriotisme n'est en rien dirigé contre le peuple français.

(Suite page 3.)

LA VOIX DU TRAVAILLEUR ALGERIEN

Unité et Action

VIVE LE PREMIER MAI 1957 !

LE 1er Mai 1957 termine une année pleine d'enseignements pour notre syndicalisme, son orientation pratique et la prise de conscience de nos militants et de tous nos responsables.

Pour la première fois, les travailleurs algériens avec fierté, vont manifester et organiser ce 1er Mai au sein de leur propre organisation, l'U.S.T.A.

Que de chemin parcouru pour arriver à ce résultat, celui de créer un foyer propre appartenant et servant les Travailleurs algériens.

Ce n'est pas sans difficultés que nous sommes arrivés à la constitution de notre Centrale d'Alger et de notre Fédération ici en France.

De ces difficultés, nous enregistrons l'interdition de toute action syndicale en Algérie, l'arrestation de nos responsables, la fermeture des locaux, la saisie du matériel et une répression de plus en plus inhumaine que ne cessent de subir les travailleurs algériens.

En France, depuis que notre Fédération a pris de l'ampleur, tous les moyens sont employés pour priver les T.A. de leur seule organisation syndicale. Brimades, perquisitions, saisie de matériel, arrestations de responsables, intimidation, etc., etc...

Malgré tous ces obstacles, notre syndicalisme va de l'avant et se développe de plus en plus car il répond au désir de tous les travailleurs conscients de son importance et de son efficacité dans la lutte.

C'est par une lutte de tous les instants et notre unité que nous avons pu faire échec à toutes ces machinations.

Notre jeune syndicalisme nous l'avons réalisé par des luttes qui ne datent pas d'hier, grâce à notre combativité et notre sacrifice.

Son éclosion coïncide dans la conjoncture actuelle avec la lutte que mène notre peuple pour la liberté et les travailleurs dans leur prise de conscience nationale.

Il était donc nécessaire pour les travailleurs algériens de s'organiser au sein d'une centrale algérienne et ceux travaillant en France de creer une Fédération Algérienne en France pour soutenir dans sa lutte le peuple algérien et en même temps défendre leur droit à la vie et leurs revendications.

Il est donc d'une grande importance et pour chaque Algérien que pour [illegible] d'où découle l'exploitation de l'homme par l'homme et s'il y a lutte, cette dernière ne peut être réalisable et efficace que dans l'UNITE. Partant de ce principe, l'élément essentiel pour réussir dans l'action et nous ne cesserons de le répéter réside dans l'UNION

Ce premier Mai 1957, qui fera date dans l'histoire de notre syndicalisme et de la lutte que mène notre peuple, doit être pour nous un point de départ pour proclamer hautement notre désir d'UNITE.

Certains travailleurs se débattent dans la complexité des différentes tendances en confondant le politique avec le social et l'économique et se trouvent être la proie facile des pêcheurs en eau trouble, de ceux qui ne trouvent leur raison d'être que dans le jeux complaisant des parasites qui par la subversion sèment la division.

Il est donc important, urgent pour nous, de nous unir, de conjuguer nos efforts pour réussir. Cette occasion nous est donnée et nous devons la saisir au vol, ne pas la manquer sinon nous ferions le jeu de nos ennemis. Pour ce faire, nous devons tous unanimement et avec enthousiasme répondre présents et nous unir au sein de notre SEULE FEDERATION SYNDICALE ALGERIENNE, L'U.S.T.A.

Dans l'U.S.T.A. peuvent se réunir tous les travailleurs sans distinction politique, religieuse, philosophique. Une seule condition est exigée, c'est celle de vouloir l'UNITE du peuple, de sa classe ouvrière dans le respect des opinions de chacun de ses membres. Quoi de plus simple et de plus concret qui doit inciter l'adhésion de tous pour le bien commun.

L'application intégrale de la LIBERTE de chacun et la plenitude du jeux de la DEMOCRATIE au sein de notre organisation doivent être notre principale attitude, sinon la lutte que nous menons serait vaine et sans objet.

UNITE, ACTION, tels sont les sujets pour lesquels l'U.S.T.A. vous appelle à [illegible] notre action, ici en France, réside dans le soutien à notre peuple et dans la défense des intérêts majeurs de tous les travailleurs algériens et exiger le respect de toutes les libertés démocratiques.

Notre action doit être axée sur des objectifs communs qui intéressent [illegible] qui appellent notre entière attention et notre vigilance.

Contre les attaques des plumitifs de la presse à sous, contre le racisme virulent qui se fait jour nous devons répondre par le mépris et par notre attitude digne d'un peuple mûr et conscient. Contre les brimades et intimidations répondons par le calme et la solidarité. Nous devons partout exiger le respect de la personne humaine.

En ce 1er Mai nous devons manifester notre mécontentement contre toutes les injustices d'où qu'elles viennent et dénoncer l'arbitraire dont nous sommes l'objet. Nous devons exiger SEULEMENT le respect des lois démocratiques chères à ces Messieurs les pontifes qui ne cessent de les proclamer et s'en servir comme paravent tout en les foulant au pied, par exemple ces rafles, ces fouilles dans les rues et cette chasse au faciès qui ne visent que les Algériens et ce, sans distinction.

Ce premier Mai d'UNITE et de LUTTE doit être pour tous les T.A. le jour dans lequel ils doivent exprimer leur désir de voir satisfaites leurs revendications par le dépôt des cahiers de revendications propres à chaque corporation, entreprise, usine, etc... Tous unis au sein de l'U.S.T.A. nous lutterons ensemble pour :

— Le respect de la personne humaine ;

— Le respect des libertés démocratiques ;

— La libération de tous emprisonnés ;

— La liberté de passage aux Algériens.

LE SENS D'UNE GRÈVE

LES travailleurs algériens utilisent pour leurs actions diverses formes de lutte. L'une est la grève de masse. Elle a une énorme importance pour une Centrale Syndicale, qui ne met en avant la grève générale qu'après [illegible] conditions, le moment, les objectifs. Les travailleurs algériens ont eu à prendre position dans les grèves organisées par les mouvements nationalistes. Il nous apparaît indispensable de dresser d'abord un bilan de la grève de huit jours déclenchée par le F.L.N. pour en tirer des leçons.

Les conséquences en ont été incalculables pour les travailleurs algériens, tant en France qu'en Algérie. Nous avons enregistré en Province seulement, plus de 1.200 licenciements définitifs. Nombreux sont nos frères qui, jusqu'à l'heure actuelle restent sans travail, leurs enfants attendent le mandat !

Ces conséquences, les travailleurs algériens seraient prêts à les accepter ! Il s'agit de déterminer si elles étaient justifiées.

Pour quels objectifs la grève de huit jours ? Pour appuyer la délégation à l'O.N.U. ? Nous estimons que l'objectif n'était pas proportionné à l'ampleur de la lutte. Et nous nous expliquons. Le peuple algérien ne peut attendre sa liberté essentiellement que de sa propre action. Non que l'internationalisation du problème algérien entreprise dès 1948, ne puisse faciliter l'action du peuple. Mais le plus important reste l'unité, la cohésion dans la lutte.

Utilisant la grève de huit jours, le colonialisme a concentré des forces terribles contre les Algériens. Ceux qui ont ordonné cette grève, devaient, avant le déclenchement de l'action, prévoir la réaction des colonialistes, préparer le peuple, l'organiser. Il est un fait que, durant la grève de huit jours, le peuple dans les villes est resté désarmé, sans protection.

C'est donc qu'une grève limitée à 24 heures correspondait infiniment mieux aux conditions du moment le 28 janvier.

Le F.L.N. à nouveau, sans aucune préparation, sans aucune organisation, sans étudier les conditions, vient de lancer une grève le 15 avril. Cette grève s'est soldée par un échec total.

L'USTA, consciente des intérêts des travailleurs algériens, les met en garde contre une agitation incontrôlée, qui dessert la cause pour laquelle l'Algérien est prêt à donner tout.

L'USTA, maîtresse de sa stratégie, de sa tactique, de ses mots d'ordre, de ses objectifs, qui sont ceux de tout le peuple, ne laissera personne les lui imposer. L'U.S.T.A. ne détermine ses positions qu'en fonction des intérêts des travailleurs algériens, et de leur seuls intérêts.

L'USTA ajoute que les responsables qui n'ont jamais tenu dans leurs mains un outil, une pioche, ceux dont la situation est bien différente de celle de l'ouvrier d'usine ou du bâtiment, doivent cesser de jouer avec l'avenir de notre peuple. L'échec total que leur ordre de grève a essuyé à travers toute la France est significatif. Espérons que ceux des initiateurs de cette grève, qui ont une conscience, méditeront sur ses résultats plus que négatifs.

Par la non-observation de cet ordre de grève, le travailleur algérien a dit non à la démagogie de certains politiciens en mal de puissance.

Ahmed Bekhat

LES ALGÉRIENS VEULENT POUVOIR RENTRER LIBREMENT CHEZ EUX

Après le précédent article sur « La liberté de passage aux Algériens » paru sur notre journal numéro 2, notre Fédération vient d'envoyer une lettre ouverte au Président du Conseil.

Lettre ouverte à Monsieur le Président du Conseil

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL, vous indiquez sans cesse dans vos discours votre intention de garantir à chaque Algérien sa liberté. Il n'est pas dans l'objet de cette lettre de polémiquer avec une réalité bien éloignée du texte des discours. Mais il y a un problème qui touche particulièrement nos compatriotes exilés en France : celui de la liberté de passage vers leur pays.

Monsieur le Président du Conseil, depuis le 20 mars 1956, chaque Algérienne et Algérien travaillant en France et désirant rentrer en Algérie doit demander un visa à l'administrateur ou au maire de la commune de sa résidence en Algérie. Inutile de vous souligner les « défauts » de cette administration algérienne que vous-même avez dénoncés à diverses reprises. Il dépend donc uniquement du mauvais vouloir d'un quelconque maire colonialiste pour qu'un Algérien désirant retourner dans sa famille se voit refuser ce visa.

Monsieur le Président du Conseil, il nous semble que si les mots doivent correspondre à la réalité, vous prendrez immédiatement la mesure qu'exigent tous les Algériens pour pouvoir rentrer librement chez eux, en supprimant ce véritable passeport intérieur imposé il y a un siècle et demi par la Monarchie féodale et contre laquelle vos ancêtres ont fait la Révolution en 1789.

LIRE EN PAGE 2 LA SUITE DE L'ENQUÊTE

LA VIE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS EN FRANCE

Notre enquête sur les conditions de vie des Travailleurs Algériens en France

OUVRIER ALGÉRIEN DE BEZONS TU AS LA PAROLE

★ par DJAMAL-EDDINE

L'ENQUETE que nous avons présentée dans notre précédent numéro s'ouvre aujourd'hui par l'interview d'ouvriers algériens habitant et travaillant à Bezons.

Des centaines de frères y logent, et vont au travail chaque jour gagner leur subsistance et celle d'une famille laissée au pays. Leur inquiétude est grande car ils savent tout ce qui se passe en Algérie. Ils reçoivent des lettres, des appels, des pleurs d'une mère dont le fils a « disparu ». Le travailleur algérien voudrait rentrer chez lui, ne serait-ce que pour s'informer, aider une famille en détresse. Mais il est bloqué en France. Cependant nos frères ne pleurent pas sur leur sort, ne se lamentent pas. Ils savent que le peuple algérien est dans son droit quand il revendique le bien-être et la liberté.

Dans ce café algérien nous étions dix à rompre le jeune et à parler. Tous des jeunes, tous des travailleurs, ce sont eux qui parlent :

— Depuis quand est-tu en France ?

— Je suis en France depuis 1953.

— Tu est originaire d'où ? Quelle était ta situation et ta vie là-bas en Algérie ?

— Je suis du Constantinois, issu d'une famille de quatre enfants, dont je suis l'aîné. Mon père fellah (sans terre) est Khémas. Pour nourrir notre famille, c'est-à-dire sept personnes, j'ai été obligé de commencer le travail très jeune. Mais les trois quarts du temps je chômais, car n'étant pas doté d'un métier, je ne travaillais que pendant les périodes de labours, ou des moissons, comme ouvrier agricole, pour la somme de 250 francs par jour.

J'ai fréquenté l'école jusqu'à l'âge de 12 ans, je suivais en même temps le cours de l'école coranique, lequel a d'ailleurs été fermé par les autorités et les colonialistes qui tentaient de saboter par tous les moyens l'enseignement de la langue arabe qui est pourtant notre langue nationale.

Je reviens à notre conversation et pour la clarté de la question je dois te dire : Etant en Algérie je n'ai jamais eu de place stable, c'est pour cette raison que j'ai été une sorte de bonne à tout faire depuis le garçon de café jusqu'au manœuvre.

— Quand tu as débarqué en France on t'a embauché. Sous quelles références. Quelle a été la vie que tu as menée ensuite ?

— En 1953, quand je suis arrivé en France, j'ai trouvé du travail à Verdun, comme monœuvre. J'étais payé à 100 francs de l'heure. Mais cela ne devait pas durer, car peu de temps après je me trouvais sur le pavé, pour six mois de chômage. J'ai alors quitté Verdun pour venir chercher du travail à Paris. J'en ai trouvé. J'ai été embauché dans une usine de tannage, à 110 francs de l'heure. Mais j'ai rapidement quitté cet emploi, par suite des mauvaises conditions physiques subies dans cette place. Le travail étant malsain, je suis tombé malade.

A nouveau je suis chômeur. Je n'ai pas pu m'inscrire à la Caisse de chômage, n'ayant pas une période d'un an de séjour à Paris. En effet, étant obligé de vivre à l'hôtel, à la journée — entrant et sortant le jour même — je n'ai pu me faire délivrer un certificat de l'hotelier. En conséquence je n'ai pas touché un sou durant ma période de chômage. Pendant ce temps je couchais et vivais chez des frères qui m'aidaient. Nous faisons tous de même quand nous sommes dans le besoin. Un frère m'ayant signalé que je pourrais être embauché à la Cellophane de Bezons, je m'y suis rendu à pied (J'habitais alors dans le 13e arrondissement). Me voici donc O. S. 2 à la Cellophane, où je travaillais par équipes de huit heures. à 137 francs de l'heure, plus un complément de 14 francs 70. Mon salaire avec prime s'élève de 15.000 à 18.000 francs par quinzaine.

J'habite dans le foyer nord-africain de Sartrouville, avenue Val-Notre-Dame, où je paye 2.700 francs de loyer par mois. Je loge dans une chambre de 6 m² (3 m. × 2 m.) que je partage avec trois autres compatriotes, payant également 2.700 frs de loyer. Mon budget mensuel s'élève de 35 à 40.000 francs. J'envoie 15.000 francs à ma famille, plus les 2.700 francs de loyer, il me reste environ 18 à 20.000 francs pour vivre.

Pendant que nous parlions les compatriotes faisaient cercle autour de nous. Tous veulent que leur cas soit ignalé. Il est impossible de tout dire dans un journal. Cependant un autre cas est intéressant.

— Je suis originaire d'Oranie. Mon père est également Khémas. Il a emprunté de l'argent pour mon voyage en France. Je suis fils unique.

Je suis venu en France pour fuir le chômage et la misère. Je croyais trouver dans ce pays un bien-être meilleur qu'en Algérie. Je travaille à la C.T.A. à Bezons, dans la préparation de la viscose. Je fais trois équipes sur quatre. J'ai travaillé six mois dans cette place et je suis tombé malade, n'ayant pu supporter les sulfures et les différents acides qui s'y traitent. En travaillant les trois équipes, dimanches et jours fériés, je gagnais environ de 18 à 20.000 francs par quinzaine. J'envoie 15.000 francs par mois à ma famille, parce que mon père malade ne peut travailler.

Après ma maladie on m'a changé de place. Je suis en classe II, où j'arrive avec beaucoup de peine à faire une quinzaine de 12.000 francs, soit une moyenne de 24.000 francs par mois. Sur cette somme, j'enverrai dorénavant 10.000 francs seulement, au lieu de 15.000 à ma famille ; il me reste 14.000 francs pour vivre. Sur ces 14.000 je paie 5.000 francs de loyer. Je mange tous les midis à la cantine pour 180 francs, et le soir je ne peux m'offrir le luxe d'un repas. Depuis six ans que je suis en France je n'ai jamais pu m'offrir un costume neuf. Pour m'habiller je vais aux Puces, à Argenteuil.

Dans la C.T.A. (maison de passage), les ouvriers ne restent qu'un à deux mois, en attendant du travail, étant donné qu'ils ne peuvent supporter les effets nocifs des différents acides.

Je fais d'ailleurs remarquer qu'aucun ouvrier français, à part les chefs de groupe et la maîtrise, ne travaillent dans ces ateliers !

LE FOYER DE SARTROUVILLE

La conversation se prolonge. Nous parlons du pays. Chacun donne ses nouvelles, lit ses lettres. Les frères veulent que nous évoquions les conditions dans lesquelles ils vivent dans leur foyer.

Nous dédions ces informations à M. le Ministre Champeix, qui dernièrement a visité, et s'est félicité de la création de foyers Nords-Africains.

Notre foyer est géré par un Français ayant fait les colonies et qui a indéniablement cette mentalité spéciale caractérisant malheureusement un grand nombre d'Européens d'Afrique du Nord. Ce monsieur est furieux, parce qu'il a, dit-il, perdu 75 millions par la faute du sultan Mohamed V. Il était, paraît-il, à cette époque, « quelque chose » dans une usine. Ainsi, abusant de la responsabilité qu'il détient actuellement, « monsieur » le gérant se venge sur les « Noraf » comme il se plaît à nous appeler.

Ne peuvent habiter dans ce foyer que ceux qui y sont envoyés par l'usine, celle-ci ayant un contrat avec la société exploitante. Il est spécifié que si l'ouvrier quitte la maison, il doit également quitter sa chambre. Le gérant se conduit comme un véritable envoyé de Dieu sur la terre, bien que l'on paie 2.700 frs pour un lit, dans une chambre de 6 m², occupée également par trois autres compatriotes, soit quatre personnes, versant chacune 2.700 frs.

C'est dire qu'une chambre rapporte 10.800 francs par mois.

Il est bien évident que dans une pièce à superficie de 6 m², avec quatre lits, quatre chaises, deux placards et une table, la vie est intenable.

L'électricité est fermée de 8 heures du matin jusqu'à une heure tardive le soir, et pour l'ouvrir il est nécessaire de faire un scandale. Ce monsieur n'aime pas la T.S.F. Pour avoir des nouvelles à la radio nos frères se cotisent pour acheter un poste. Mais monsieur le gérant n'aime pas la radio ! C'est pourquoi il tente d'empêcher l'utilisation de l'électricité. L'interrupteur du compteur se trouve dans son bureau. Il peut donc à tout moment plonger le foyer dans l'obscurité.

Quant à l'habitation, problème encore plus grave, c'est l'humidité qui règne partout, surtout au rez-de-chaussée. Les chambres ressemblent plus à des cachots qu'à des logements. La peinture même ne tient pas.

Dès qu'il y a une protestation de la part d'un locataire, monsieur le gérant appelle la police, et accuse obligatoirement le réclamant de faire de la politique ; il veut par ce moyen attirer la répression sur nous.

Jusqu'ici nous avions des sacs de couchage.

Monsieur le gérant a décidé de nous allouer des draps. Il empoche 500 francs par mois, sur une paire de draps. Nous voulons bien des draps et nous sommes prêts à les acheter, car ainsi ils nous appartiendraient. Mais le gérant aime mieux faire du commerce. Pour aller toucher sa paire de draps il faut faire la queue, comme dans un service pénitencier.

Il y avait également avant des réchauds à gaz fixés au mur, pour lesquels nous payions 300 à 350 francs par mois. Mais ce gérant combinard a trouvé une nouvelle forme d'exploitation. Il a fait remplacer ces réchauds collectifs par une bouteille et un réchaud individuel, pour lequel nous payons maintenant 6.000 francs de consigne. Il faut signaler que si l'Algérien quitte le foyer, son successeur sera dans l'obligation de payer une nouvelle location, donc 6.000 francs de plus pour le gérant. Nombreux sont les travailleurs algériens qui, ne pouvant payer la consigne, sont obligés d'acheter un petit réchaud à alcool, alors qu'auparavant ils pouvaient bénéficier des fameux réchauds fixes. J'ai oublié de te signaler que nous avons des douches communes, qui, bien entendu, sont inutilisables, parce que non réglables.

Dans ce foyer existe également un café loué à des prix exhorbitants.

Les travailleurs préféreraient, au lieu de ce café, une salle commune où ils pourraient écouter la T.S.F. et s'entretenir entre eux.

Le frère qui nous rapporte cette situation renouvelle encore qu'il n'est pas dans son intention d'en appeler à la charité ni à la pitié.

« Les Musulmans, déclare-t-il, ne demandent pas l'aumone, ils paient et veulent, avec ce qu'ils paient, pouvoir être logés décemment. »

Cette conclusion est celle de l'U.S.T.A. et c'est pourquoi les travailleurs algériens émigrés, adhèrent en masse à leur centrale, sachant qu'elle poursuivra le combat pour la dignité, le bien-être et la liberté.

(A suivre.)

QUELQUES QUESTIONS RELATIVES AU DROIT DU TRAVAIL

Que doit mentionner un bulletin de salaire ?

LORS de la paie des salaires, le patron doit remettre une pièce justificative indiquant certaines mentions, les unes obligatoires en vertu de l'article 44 a du Livre 1er du Code du Travail, les autres préconisées par différentes circulaires ministérielles.

Ce sont :

1) Le nom et l'adresse de l'employeur ou la raison sociale accompagnée du cachet de l'établissement (obligatoire).

2) La période de travail à laquelle s'applique le salaire versé. (Circ. min. 30 mai 1942).

3) Le nom et la qualification professionnelle du salarié (obligatoire).

4) La catégorie professionnelle du salarié et éventuellement l'échelon ou l'emploi à l'intérieur de cette catégorie. (Circ. min. Trav. 88-46 et 19 août 1946).

5) Le coefficient professionnel.

6) Le montant de la rémunération brute gagnée (obligatoire).

7) La nature et le montant des différentes deductions opérées sur cette rémunération brute (assurances sociales, etc.) (obligatoire).

Toutes ces mentions doivent être faites soit à l'encre, soit à l'aide d'un procédé donnant une écriture indélébile. (Cir. min. Travail, 2 mai 1947 et 17 juillet 1947).

LE REÇU POUR SOLDE DE TOUT COMPTE

Lorsqu'un travailleur quitte son aptron, volontairement ou non, il peut accepter l'argent proposé, même si le patron y met comme condition la signature d'un « Reçu pour solde de tout compte ».

Le travailleur qui signe un « Reçu pour solde de tout compte » peut toujours engager par la suite une action pour obtenir le paiement des sommes exactes qui lui sont dues, mais à la condition :

1) De dénoncer le « Reçu pour solde de tout compte » par pli récommandé avec accusé de réception dans les sept jours, au plus tard, de sa signature.

Si le reçu n'est pas daté, ne pas oublier de le dater.

2) De spécifier dans le pli recommandé la nature des droits revendiqués en précisant le chiffre des demandes : congés payés : X... fr.; journées : X... jours.

En cas de signature d'un reçu pour solde de tout compte et de non règlement de l'intégralité des sommes dues, voir la section syndicale dans le plus bref délai.

Certains tribunaux ont admis que le reçu pour solde de tout compte signé par un mineur émancipé était nul. D'autres tribunaux ont soutenu le contraire. Il est donc à conseiller au mineur qui a signé un reçu pour solde de tout compte de le dénoncer dans les formes et délais légaux. Le père ou le tuteur peut dénoncer dans les mêmes conditions le reçu signé par le mineur dont il a la charge.

LA CHASSE AU FACIÈS CONTINUE

LE quartier de la Goutte d'Or a été le théâtre de scènes dignes de celles qui se déroulent quotidiennement en Algérie.

En effet une opération a été montée du vendredi soir au samedi soir ayant pour objet de déloger les soi-disant éléments douteux algériens susceptibles de nuire à « l'ordre public », mot devenu alibi pour tout ce genre de répression.

L'Agence France-Presse déclare à ce sujet :

« A l'heure légale les inspecteurs des Renseignements Généraux qu'accompagnaient des Gardiens de la Paix ont commencé les visites domiciliaires. Les chambres où dans un espace restreint logent jusqu'à six Nord-Africains, les caves dans lesquelles d'autres ont trouvé un abri, furent visités et les locataires invités à montrer leurs papiers d'identité ainsi que leurs certificats de travail.

Mais est-ce bien dans cet état d'esprit que s'est déroulée cette opération dite « Casbah » ?

Nous n'en sommes pas certains car les apprentis pacificateurs ne manqueront pas de s'inspirer des méthodes désormais célèbres de leurs maîtres Lacoste-Massu.

En effet ce que l'Agence France-Presse oublie de signaler c'est qu'à cette expédition participaient des policiers mitraillette au poing et des gardes mobiles.

En ne tenant compte que de la présence de certains représentants de l'ordre public cela peut déjà nous donner une certaine idée du déroulement de cette opération provocatrice dont l'ouvrier algérien a commencé à prendre l'habitude et qui n'est ni la première ni la dernière.

Espère-t-on par ce moyen, en appliquant la législation des pouvoirs spéciaux, obtenir des ralliements en France ? ; ou a-t-on simplement ouvert une sorte d'école pratique pour la formation de futurs cadres coloniaux ? Les deux hypothèses sont à supposer.

Mais d'ores et déjà, comme nous l'avons dit, et nous ne le dirons jamais assez, jusqu'à ce que de telles exactions cessent de se produire, l'U.S.T.A. s'élève avec vigueur contre ces atteintes aux libertés démocratiques.

Pour la liberté syndicale en Algérie

DEPUIS quelque temps nous enregistrons une vague de protestations s'élevant contre certaines méthodes de répression qui dénotent des atrocités scandaleuses.

De ces faits, que nous n'avons cessé de dénoncer au sein de notre organisation, et seulement en ce qui concerne les militants syndicalistes, il est à noter la plainte de la CISL au BIOT relative aux atteintes à la liberté syndicale en Algérie.

Depuis 1956, tous les membres de notre centrale d'Alger se trouvent dans des centres dits « d'hébergement » après avoir été brutalisés pour les obliger à signer des déclarations.

Par EL HAKIM

A la suite des perquisitions effectuées au siège, les scellés furent posés, le matériel saisi et à ce jour toute action syndicale est interdite sur tout le territoire Algérien.

En plus de ces atteintes à la personne humaine par les brutalités, les tortures, l'interdiction de l'exercice du droit syndical est encore plus grave, car elle vise jusqu'à la législation française, qui est ainsi bafouée.

De ces manifestations et interventions il est dit dans cette plainte que « l'interdiction faite aux travailleurs de se rassembler sur les lieux de travail, l'annulation du vote lors des élections au comité d'entreprise de la R.D.T.A., le renvoi des élections à de nombreux comités d'entreprise ou organes directeurs des mutuelles, etc.., sont des mesures qui constituent une ingérence des autorités publiques dans la vie syndicale, ainsi qu'une atteinte aux droits syndicaux les plus élémentaires, en violation de l'article 3 de la Convention 87 (Convention de l'O.T.T., à laquelle le gouvernement français a souscrit) stipulant que les organisations de travailleurs et d'employeurs ont le droit d'élire librement leurs représentants, d'organiser leur gestion et leur activité, et de formuler leur programme d'action, et que les autorités publiques doivent s'abstenir de toute intervention de nature à limiter ce droit ou à en entraver l'exercice légal. »

En conclusion, la C.I.S.L., dans son rapport, demande :

« Plaise au Conseil d'Administration d'inviter le gouvernement français à respecter, en ce qui concerne la vie syndicale en Algérie, l'esprit et les dispositions des conventions internationales du Travail numéros 87 et 98 et à prendre par conséquent les mesures nécessaires en vue de :

« 1° Libérer tous les syndicalistes détenus sans jugement dans des camps de concentration (Assignés à résidence).

« 2° Faire cesser les ordres de fermeture des locaux syndicaux et les perquisitions dans ces derniers.

« 3° Rétablir les travailleurs licenciés à la suite d'une grève dans les postes précédemment occupés, les réintégrer dans leurs droits, et de bannir à l'avenir la sanction du licenciement contre les grévistes.

« 4° Faire cesser toute ingérence des autorités publiques dans la vie syndicale, notamment en ce qui concerne les réunions sur les lieux du travail et les élections au sein des différents organismes de travaillleurs. »

Le rapport de la C.I.S.L. se termine par le paragraphe suivant : « rétablir une complète liberté syndicale en Algérie par l'abrogation de toutes les dispositions administratives contraires aux cenventions internationales du travail numéros 87 et 98. »

A cette plainte était jointe la liste de tous les membres de l'U.S.T.A. qui se trouvent toujours dans des camps de concentration dits d'hébergément en Algérie.

L'U.S.T.A. VIT ET COMBAT - (Suite de la page 4)

RÉGION LYONNAISE

DANS cette région on peut d'ores et déjà affirmer qu'un grand pas en avant a été fait.

L'U.S.T.A., malgré les basses provocations de la CGT et de la police va toujours dans la voie du succès.

Il suffit pour s'en rendre compte de comparer la situation d'il y a un mois à celle d'aujourd'hui.

Il n'y avait que quelques sections syndicales dans la métallurgie (Paris, Rhône et Segui F.). Aujourd'hui, en plus du syndicat de la métallurgie on enregistre la création de nouvelles sections syndicales dans les autres corporations. Une section dans l'alimentation aux Etablissements Lensbourg, une section dans les produits chimiques aux Etablissements Stéphane Coignet et enfin une section dans le Bâtiment

D'autre part, les camarades multiplient les contacts pour la création d'autres syndicats dans l'Entreprise ferroviaire de Lyon-Guillotière et pour l'organisation des ouvriers algériens travaillant sur les voies S.N.C.F.

Les basses manœuvres de la C. G. T.

Le 26 mars nos camarades de Lyon sollicitaient de la C.G.T. la salle de la maison du peuple de Monplaisir-la-Plaine pour y tenir un meeting d'information. Ils obtinrent satisfaction.

Des tracts ont alors été distribués pour inviter les travailleurs algériens à assister à ce meeting.

Mais en dernière minute, le dimanche 31 au matin, on leur fit savoir qu'il était impossible d'avoir la salle, en invoquant différents prétextes.

Sans se décourager les responsables de l'U.S.T.A. de Lyon restèrent devant l'entrée de la salle pour rassembler les travailleurs venus nombreux (plus de 600). Malgré la propagande de certains mercenaires de la C.G.T. qui entretenaient des rumeurs honteuses et indignes d'une organisation syndicale qui déclare : « Lutter pour l'indépendance du peuple algérien ».

Malgré les desseins abjects de la C.G.T., la présence de nombreux policiers civils et d'une voiture radio bondée de C.R.S., un meeting volant a été tenu sur la place de Mon Plaisir-la-Plaine. Le camarade Rachid haranguant la foule démontra les vrais buts de la C.G.T. : saboter toute initiative de l'U.S.T.A. pour la réduire au silence.

Avant de terminer Rachid tint à mettre en garde les travailleurs contre la propagande de la C.G.T. qui n'a d'autre but que de mieux entretenir la division et d'empêcher l'émancipation du peuple algérien en marche pour sa civilisation.

Après ce meeting, un groupe de travailleurs versa la somme de 10.000 francs pour manifester sa solidarité envers l'U.S.T.A.

Région de Metz

A la suite du premier article sur « La condition de vie des travailleurs algériens », paru dans notre dernier numéro, un de nos correspondants de Metz nous fait parvenir la lettre suivante :

« Une délégation, conduite par notre camarade Boudjani, s'est rendue chez un de nos frères Braïckia Maamar qui habite depuis trois ans, avec ses six enfants, le septième marié et père d'une fillette, dans un Bidonville, mi terrier, mi caserne, situé sur la route de Thionville.

Nous voici sur les lieux. Le frère Braïckia nous attendait devant sa



« médina » qui ressemble plutôt à une case d'esquimaux nous invite à entrer et à visiter ce lieu insalubre. Nous constatons une fois à l'intérieur que cette famille mène une vie d'enfer, dans cette sorte de cagibi séparé en plusieurs pièces par des planches et des tôles de boîtes de conserve. Nous interrogeons le frère Braïckia sur le fait de cette vie que tout être humain ne saurait supporter.

— Jusqu'à présent, répond-il, personne ne s'est occupé de moi, malgré plusieurs demandes et démarches à la mairie et aux H.L.M. Regardez mes enfants, il sont tous atteints de maladie.

Nous lui avons ensuite demandé si l'assistante sociale, chargée des affaires des Nord-Africains de la région avait fait quelque chose.

— Non elle me fait toujours attendre. (Celle-ci on le sait ne fait rien. Elle sait seulement se promener en touriste dans sa 4 CV.)

Braïckia termine en nous disant :

— De l'Algérie où tout le peuple souffre de misère et de répression, nous nous sommes volontairement exilés, dans l'espoir de trouver un accueil chaleureux et une vie meilleure que celle que nous menions dans notre pays natal, et maintenant nous constatons que nous rencontrons beaucoup plus de difficultés ici en France que dans notre pays. »

NOS SUCCÈS

TARARE

Les camarades de cette localité s'organisent. Une section vient d'être constituée dans le Bâtiment et une autre dans les Textiles. Les statuts sont déposés.

JONC

Dans ce centre une section a été formée dans les travaux publics. Plusieurs dizaines de cartes ont été distribuées.

AVIGNON

Une section est en voie de formation dans le Bâtiment.

MONTELIMAR

Deux sections dans le Bâtiment sont constituées.

A NOS MILITANTS NOS CORRESPONDANTS

« La Voix du Travailleur Algérien » est votre journal.

Transmettez-nous vos informations le plus tôt possible, ceci pour faciliter la préparation du journal, sa présentation.

— Soyez clairs et précis.

— Séparez dans votre courrier ce qui concerne l'organisation de ce qui a trait à la rédaction.

— Envoyez sans attendre vos revendications, vos démarches, l'action menée par la section syndicale, les résultats obtenus.

Quelques questions à Philippe Herreman

LE 28 mars, un article a paru dans « Le Monde », sous la signature de M. Philippe Herreman.

Dans cet article, le titre nous éclaire déjà sur l'esprit que son auteur a voulu lui donner en prétendant que le syndicalisme algérien confond son action avec celle des nationalistes par qui il est dominé.

Que le « Monde » se fasse le propagandiste d'une certaine politique cela ne surprendra personne. Chacun sait que le « Monde », au même titre qu'une certaine presse, respecte à la lettre la consigne du silence adoptée à notre égard.

Au demeurant nous invitons Monsieur Herreman à s'informer sur les points suivants :

— les circonstances de la prise de conscience du syndicalisme algérien,

— la naissance de la première central à Alger,

— puis celui non moins intéressant de la reconnaissance de la CISL d'une seule centrale l'UGTA.

Nous voudrions bien demander à Monsieur Philippe Herreman s'il sait que tous les premiers dirigeants de l'U.S.T.A. en Algérie, sont au camp de St-Leu ; et que pendant le même temps cette U.S.T.A. (quasiment inexistante en Algérie) fait l'objet de brimades constantes.

Enfin au lieu de traiter en quelques lignes (12 exactement, contenant d'ailleurs à la fois un oubli et une erreur) de l'U.S.T.A. en France, le rédacteur du « Monde » aurait pu se documenter auprès du secrétariat de cette Fédération.

Ce n'est pas, que certains journalistes français le sachent bien, en évitant soigneusement de parler de l'importance et de l'existence même de notre organisation (rares sont les journaux qui ont annoncé la parution de « La Voix du Travailleur Algérien », notre organe) conformément aux recommandations de leurs amis, qu'ils empêcheront l'U.S.T.A. de progresser.

Pourquoi Monsieur Herreman, lorsqu'il analyse « le syndicalisme de combat » ne veut-il pas prendre pour exemple les travailleurs organisés au sein de l'U.S.T.A. et les obstacles qu'ils rencontrent pour parfaire leur organisation.

Car en Algérie toute activité syndicale est interdite.

Pourquoi alors, puisque les relations CGT-Syndicats Algériens semblent l'intéresser au plus haut point, n'étudie-t-il pas la question en Algérie et en France, où précisément les rapports C.G.T.-U.S.T.A. sont extrêmement intéressants à connaître (affaire d'Hagondange).

Sans être dominé par qui que ce soit, l'Algérien reconnaît en tant que travailleur, que la lutte pour une amélioration sociale et économique ne peut être conséquente que dans la mesure où il ne sera plus colonisé.

Donc le peuple algérien qui lutte pour l'indépendance, son droit à l'auto-détermination et la libération de la classe ouvrière et paysanne se chargera de démontrer le néant des formules de ceux qui, comme le « Monde », découvrent l'Algérie et sa classe ouvrière.

Et ce ne sont pas les erreurs conscientes ou inconscientes de certains journalistes parisiens qui pourront changer en quoi que ce soit la réalité des choses et influencer le destin de l'Algérie libre.

Il n'en est pas moins vrai que la légéreté avec laquelle Monsieur Herreman a rédigé son article, est regrettable pour lui et ne peut que contribuer à détruire s'il en est besoin encore, la réputation d'objectivité que le « Monde » s'était acquise avant la guerre d'Algérie.

Vu l'abondance des matières, nous sommes obligés de repousser au prochain numéro notre chronique « Avec les Travailleurs d'Afrique Noire ».

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Nouvelles de la C. I. S. L.

EDUCATION OUVRIERE ET FORMATION SYNDICALE

Neuf militants syndicalites d'Afrique et des Antilles, tous de langue anglaise, viennent de commencer un stage de formation syndicale de trois mois organisé par la Confédération Internationale des Syndicats Libres.

La séance d'ouverture de cette session a eu lieu le 21 mars à l'Institut Emile Vandervelde, à Bruxelles, en présence du ministre belge du Travail, M. L. E. Troclet, du secrétaire général adjoint de la C.I.S.L., M. Hans Gottfurcht, de nombreuses personnalités syndicales et des attachés du travail de plusieurs ambassades.

Les neuf stagiaires sont : A. Roberts (Bahamas), S. D. Dawson (Ghana), J. F. N. Meyer (Ghana), M. Kamaliza (Tanganyka), E. K. Lottin (Cameroun britannique), S. A. O. Famoto (Nigéria), J. C. Makayu (Ouganda), W. Chiziza (Nyassalland), et A. Khalil (Aden).

★

Nous avons par ailleurs fait état de la plainte soumise à l'O.I.T. par la C.I.S.L. contre le gouvernement français concernant la suppression des libertés syndicales en Algérie.

Nous venons d'apprendre que cette organisation a adressé à l'O.I.T. une deuxième plainte, mais cette fois-ci contre un autre dictateur : Kadar en Hongrie.

La C.I.S.L. demande « instamment » le rétablissement dans ces pays de la liberté syndicale.

La requête se fonde particulièrement sur les faits nouveaux suivants :

— Dissolution du Comité exécutif provisoire de la Confédération nationale des syndicats libres hongrois, constitué le 31 octobre dernier. Ce Comité s'était engagé à rétablir la liberté d'association et l'indépendance des syndicats à l'égard du gouvernement, ainsi qu'à retirer le mouvement hongrois de la Fédération Syndicale Mondiale d'obédience communiste.

— Déclaration du chef du gouvernement Kadar disant qu'« il est inconcevable que les syndicats soient idépendants du parti », lequel s'identifie en Hongrie avec le gouvernement.

— Dissolution des Conseils de travailleurs constitués au cours de la révolution d'octobre et arrestation d'un grand nombre de ses dirigeants.

— Décret antigrève du 12 janvier dernier et introduction de jugements prononcés contre les grévistes par des cours martiales provoquant des arrestations massives et des condamnations à mort.

— Soumission des syndicats au ministre des forces armées et de la sécurité interne et création d'une « milice d'usines » chargée de « défendre le régime dans les milieux ouvriers ».

Relèvement des salaires !

La Loi de 1952 dite « Echelle mobile », pour laquelle les organisations syndicales ont combattu afin de garantir aux travailleurs une revalorisation des salaires, devient la cible numéro un.

De ce fait, l'indice des 213 articles, instrument de mesure pour le calcul du s.m.i.g. se trouve être l'objet de toutes les attaques.

Attention, disent les uns et les autres, si l'indice 149,1 est dépassé c'est la catastrophe, et l'on reviendra au cycle infernal des prix et des salaires.

Tous les organes économistes et financiers crient à l'inflation, et le gouvernement ferme le ban, comme de bien entendu.

Nous assistons ces derniers temps à une sorte de manipulation de l'indice des 213 articles, qui sort de l'ordinaire.

Cette innovation consiste au bloquage du prix de la viande, à une baisse de 2 à 5 francs sur le kilog de beefsteack (valeur 800), les bouchers répondant par une baisse plus forte que celle prévue par le gouvernement.

Une preuve de plus qu'il y a spéculation sur les prix.

Les détaxations vont bon train.

La suppression de la taxe sur les ordures ménagères pour la ville de Paris (un bénéfice de plus pour les propriétaires qui ne sont pas des ouvriers) coûtent plusieurs milliards au gouvernement.

L'ouvrier se trouve donc bloqué comme le s.m.i.g. en entendant proclamer que si ce dernier est revalorisé, une hausse générale de plus de 10 % atteindra tous les produits, malgré que son pouvoir d'achat s'amenuise de plus en plus. S'adressant à ces organisations syndicales pour connaître sa réaction, ces dernières ne voient plus les choses avec la même optique.

Le gouvernement, lui, appelle le peuple à l'austérité ; le budget de la guerre d'Algérie justifie ses préoccupations.
sociales.

Quoi de plus pour expliquer ce mécontentement qui gagne toutes les couches

C'est faire la sourde oreille que de ne pas répondre aux revendications de la classe ouvrière.

Faut-il que les ouvriers attendent le déclenchement automatique de l'échelle mobile, à la faveur d'un dépassement du plafond de l'indice ?

Truquages et manipulations, les experts de la rue de Rivoli sont de loin les plus forts dans ce jeu de massacre et de dégonflage.

En définitive, force est de reconnaître que c'est par l'unité à la base de tous les travailleurs et par une action commune que l'on arrivera à percer ce plafond de camouflage lancé par toute cette armada de profiteurs.

Il n'est pas inutile de souligner que les grèves de ces temps-ci ont été significatives par leurs caractère d'union et les résultats sont satisfaisants.

Les travailleurs ont largement démontré leur volonté de lutte pour de meilleures conditions de vie et pour la revalorisation des salaires.

Pendant ces luttes et celles à venir, les travailleurs algériens feront bloc avec leurs camarades français pour le réajustement du S.M.I.G., car leur situation dépend davantage de cette revendication qui influe sur leur salaire.

Au coude à coude avec la classe ouvrière française luttons pour l'augmentation du S.M.I.G., pour l'unité et pour de meilleures conditions de vie.

ÉDITORIAL

(Suite de la première page.)

L'U.S.T.A. est la centrale syndicale algérienne rassemblant « *tous les travailleurs algériens pour la défense de leurs intérêts matériels et moraux* » (conformément à ses statuts). Les intérêts matériels des travailleurs algériens en France et en Algérie se confondent avec ceux des travailleurs des autres nationalités. Bien qu'il soit nécessaire de préciser que chez nous la discrimination raciale a créé pour l'Algérien musulman une situation incomparablement défavorisée (pas de sécurité sociale, pas d'allocation familiales pour les salariés **agricoles qui** représentent 80 p. 100 de la masse des salariés, etc...), comment serait-il possible à notre centrale de défendre les intérêts moraux de notre classe ouvrière en se désintéressant de la lutte nationale de notre peuple ?

Poser la question, c'est la résoudre.

L'U.S.T.A., organisation syndicale des travailleurs algériens, indépendante de toutes formations politique, défend toutes les revendications matérielles et morales du peuple algérien.

L'U. S. T. A. VIT ET COMBAT

RÉGION DU NORD

DANS cette région, on note une nette progression ainsi que nous le prouvent les résultats obtenus au cours de ce mois. (On a enregistré plus de mille adhésions rien que dans deux localités seulement).

Ce n'est pas sans peine que nos camarades ont pu arriver à inscrire un tel succès à leur actif.

Parmi les obstacles rencontrés il y a d'abord l'Administration qui emploie tous les moyens allant de l'intimidation à l'arrestation de nos responsables pour briser notre action et saper notre organisation. En plus de ces difficultés il y a celles des syndicats français, la C.G.T. en particulier,, qui poursuit systématiquement son œuvre de division parmi les travailleurs algériens (comme la section métaux C.G.T. d'Hagondange), mais en vain. Il y a encore la presse régionale (celle de Roubaix notamment) qui paraît vouer une haine sans borne aux Algériens en général et à notre organisation en particulier. Elle n'a pas hésité à user de mensonge et d'hypocrisie pour essayer de détourner l'attention des travailleurs.

Mais tous ces obstacles, loin d'arrêter l'élan de nos responsables, n'ont fait que galvaniser leur énergie et redoubler leurs efforts. Le succès remporté par notre organisation dans cette région démontre, une fois de plus, que rien n'arrêtera notre marche vers l'émancipation et le progrès social.

LILLE

Dans cette localité nos sections sont en progression constante ainsi que nous le prouvent les résultats obtenus au cours de ce mois où l'on note 500 nouvelles adhésions.

C'est grâce à l'action de nos camarades aidés par notre responsable Ouramdane, à qui nous adressons nos vives félicitations, qu'un tel succès a été enregistré.

ROUBAIX

Les camarades déploient une grande activité sur tous les plans de la vie sociale de cette région. Des sections se forment continuellement et le recrutement est intensif. C'est ainsi que 681 nouvelles adhésions ont été obtenues au cours de ce mois.

TOURCOING

Dans cette région plus particulièrement la répression policière est permanente. Tous nos responsables et même nos adhérents sont continuellement l'objet de provocations, brimades, vexations, des agents de l'Administration qui font tout pour freiner notre progression, portant ainsi une grave atteinte aux libertés syndicales.

Malgré toutes ces difficultés une centaine de cartes ont été placées ce mois-ci.

Cela démontre que nos camarades sont fermement décidés à aller de l'avant et à surmonter tous les obstacles, parce qu'ils sont convaincus que leur organisation l'USTA saura les guider dans la lutte pour leur bien-être et la liberté.

DENAIN

Notre organe « La voix du Travailleur Algérien » a été largement diffusé dans toute la région. Tout le contingent a été épuisé en quelques heures, malgré les provocations de la police, dont quelques,uns de nos diffuseurs ont été l'objet.

A Denain notamment, l'un d'eux a été interpellé par l'un des inspecteurs de la police et emmené au Commissariat, où il a été maintenu jusqu'au lendemain. Il n'a dû sa libération qu'à l'intervention de nos responsables locaux.

Le prétexte trouvé pour justifier ces faits est pour le moins fallacieux : Exiger pour la diffusion de notre journal une autorisation de vente !

Tous les journaux syndicaux ou autres sont diffusés dans les mêmes conditions et seul notre organe est pris pour cible par la répression policière.

LENS

Une nette progression a été enregistrée pendant ce mois. Plusieurs dizaines de cartes ont été distribuées.

DOUAI

Nous enregistrons une progression de 44 nouvelles adhésions au cours de ce mois. La constitution d'une union locale est en voie de formation. Un bureau a également été ouvert où une permanence est assurée.

SOUS-LE-BOIS

Dans cette région on note une légère progression. Un comité de la Métallurgie a été constitué à Aulnoye et plusieurs cartes ont été placées.

VALENCIENNES

Vieux-Condé :

Le Commissaire de police de Condé-sur-Escaut provoque souvent nos adhérents lorsqu'ils se rendent à son bureau pour leurs affaires personnelles. Ce dernier insiste tout particulièrement auprès de nos responsables pour les amener à démissionner du poste qu'ils occupent au sein de l'USTA. Ceci en plus des intimations coutumières.

Bruyai-sur-Escaut :

Le patron a entassé nos camarades par chambres de quatre. Il leur demande 910 francs chacun. Au cas où l'un d'eux vient à quitter son Etablissement, les trois autres paient pour quatre, et on leur supprime un sac de charbon. En revanche, le dimanche, journée dont disposent les ouvriers pour laver leur linge, il ferme le lavabo. Les couvertures n'ont pas été changées depuis quatre ans et les draps sont de 0,50 m. sur 1,50.

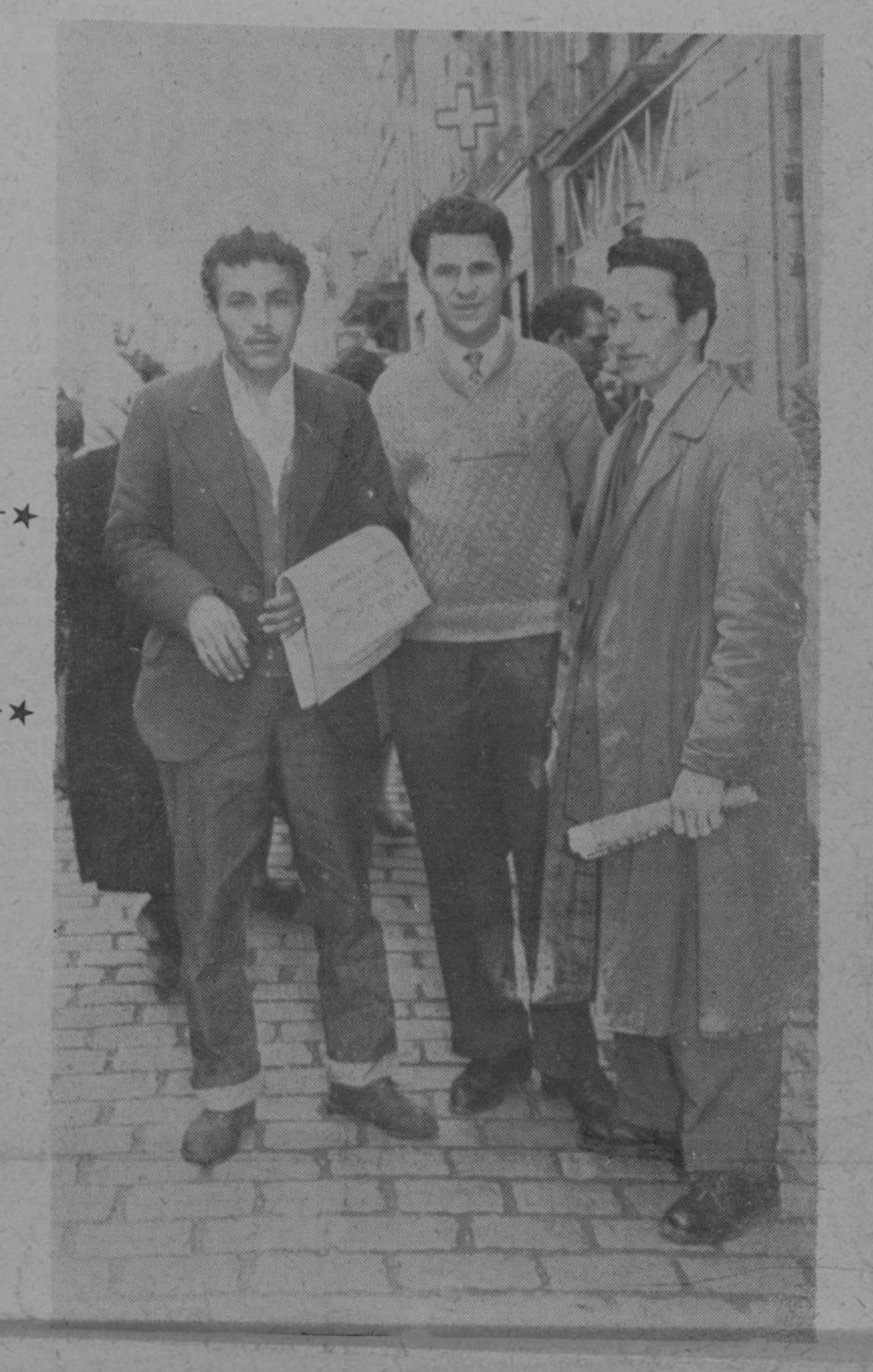
Vicoigne :

La situation de nos camarades est lamentable. Ils sont logés dans un baraquement désaffecté et depuis X temps aucun drap ne leur a été changé.

RÉGION PARISIENNE

LES travailleurs algériens de la Région parisienne ne cessent depuis quelque temps de s'organiser au sein de l'U.S.T.A. Depuis l'ouverture de notre bureau, 22, rue Xavier-Privas, nous enregistrons des centaines d'adhésions d'ouvriers appartenant à différents secteurs de l'industrie, différentes sections syndicales sont en formation et nous espérons que d'ici quelque temps, la Région parisienne deviendrait la plus importante des régions où fleurira notre jeune syndicalisme.

Les progrès que nous enregistrons avec satisfaction sont dus aux efforts conjugués de nos responsables en général, et plus particulièrement de notre camarade Benadja-Telli, secrétaire générale de la section Willeux et tous les secrétaires des syndicats de Paris et sa région.





Ci-contre : Trois camarades diffusant " La Voix du Travailleur Algérien " à Nanterre.

REGION NORMANDE

EVREUX

LE patron de la compagnie O.N.C.O.R. où sont logés 250 Nord-Africain et 50 Européens, pour un loyer de 1.710 francs leur tolère la lumière de 6 heures du matin à 6 heures 45 et de 19 heures 30 le soir à 22 heures 30. Malgré l'intervention de nos camarades, proposant même une augmentation du prix, il ne veut rien savoir. Ce qui veut dire que ces personnes ne peuvent même pas user d'un fer à repasser ou d'un poste de radio. Et pourtant ce monsieur dispose d'une rente de 513.000 francs par mois !

RÉGION DE L'EST - ARDENNES

DANS cette région qui s'étend des Ardennes au Rhin, et où une grande partie de la main-d'œuvre est algérienne, notre organisation s'implante de plus en plus dans presque tous les secteurs industrialisés. Plusieurs actions ont été entreprises par nos camarades, tant auprès des services publics d'hygiène, qu'auprès du patronat.

HAUT-RHIN

MULHOUSE

Nos camarades continuent à s'organiser. Plusieurs actions tant sur le plan revendicatif que social ont été menées, notamment celle posée par notre camarade Hamidi Saada à la direction de la Société Alsacienne et concernant le logement et l'hygiène.

Quant au recrutement une section dans le Bâtiment est en voie de formation.

MOSELLE

HAGONDANGE

Nous constatons, quoiqu'en disent certains, que les dirigeants locaux de la C.G.T. ne s'occupent pas du tout des travailleurs algériens ; ainsi dans la Région de Metz où le racisme bat son plein, nous avons remarqué à l'usine UCPMI un traitement inadmissible dont sont l'objet les Nord-Africains. Quand un Algérien se présente en quête d'embauche, il est reçu non par le chef du personnel, mais par la flicaille de l'usine qui n'hésite pas à se servir à cet effet de matraques. A ce sujet, le c missaire Lagarde a déclaré : « Chassez-moi ces Algériens et si la matraque ne suffisait pas, je vous prêterais main-forte en arrosant ce joli monde d'une rafale de mitraillette ».

Pourquoi de telles exactions se reproduisent-elles encore ?

Pourtant nous sommes bien en France et non en Algérie. Mais nous ne sommes pas loin de croire que cette répression importée d'Algérie commence à se faire sentir ici.

UCKANGE

Une section a été constituée dans le Bâtiment. Plusieurs cartes ont été distribuées.

ALGRANGE

Une section a été créée aux Etablissements Wendel, une autre est en formation aux Etablissements Sollak.

MERLEBACK

Un syndicat des houillères est né, et les statuts sont déposés.

THIONVILLE

Une section est constituée dans la métallurgie et les statuts sont déposés.

FREYMING

Un syndicat a été formé dans les houillères du Bassin de Lorraine, dont le secrétaire est notre camarade de Guedal Djilali. Les statuts sont déjà déposés à la mairie.

Meurthe-et-Mlle

LONGWY

Une terrible répression s'est abattue sur les représentants de notre organisation. Tous les dirigeants locaux ont été arrêtés, sans aucun motif valable, et le matériel syndical saisi (timbres, cartes, etc...) pour la deuxième fois en un mois.

Décidés à ne plus se laisser faire, les camarades ont adressé une vigoureuse protestation, ainsi qu'une pétition au maire et au préfet du département.

A Hamicourt, nos responsables sont également pris pour cible par les forces policières, et 5.000 timbres et 250 cartes ont été saisis par la gendarmerie de cette ville.

Cela n'a pas empêché nos camarades de s'organiser et une nouvelle section dans le Bâtiment est en formation.

Ardennes

FUMAY

La section de l'U.S.T.A., conduite par son secrétaire Bentchich, a déposé plusieurs revendication se rapportant à l'hygiène des dortoirs et au salaire. Satisfaction leur a été donnée. En ce qui concerne l'habitat, les matelas et les couvertures ont été changés, des réparations entreprises. Un concierge permanent vient d'être nommé.

Pour ce qui est des salaires, une augmentation a été accordée aux manœuvres de force.

Bravo, camarades de Fumay. Continuez dans cette voie. Rien ne peut être acquis sans lutte.

CHARLEVILLE

Aux Etablissements Gay Frères, tous les ouvriers algériens furent licenciés à la suite des dernières grèves. Presque tous ont été réembauchés, sauf les responsables de la section U.S.T.A. Une section a été reconstituée dans cet Etablissement pour combattre cette nouvelle répression patronale.

(Suite page 3.)

Travail effectué
par des ouvriers syndiqués.

Les Presses Ouvrières,
17, rue Curton, Clichy (Seine)